

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## INTRODUCTION GENERALE

Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, « Mission de l'école chrétienne », ainsi que du projet pédagogique de la FESEC.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétole : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce « capital de départ » dans le texte ci-dessous.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sur, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

## **CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DE L'ECOLE.**

L'ISJ-ISC est organisé en ASBL qui dépend de la Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le Pouvoir Organisateur entend assumer et actualiser la tradition pédagogique et spirituelle de Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Il s'agit d'une école d'enseignement secondaire général et technique de transition, qui se situe dans un milieu rural très peu peuplé (29 habitants au Km<sup>2</sup>).

### **1) COORDONNEES.**

Nom : A.S.B.L. Institut Saint Joseph – Sacré Cœur

Vieille Route de Beausaint, 22

6980 LA ROCHE EN ARDENNE

Tél. : 084/411402 FAX: 084/411604

Mail : [isj.isc.laroches@skynet.be](mailto:isj.isc.laroches@skynet.be)

Il faut préciser que l'ISJ-ISC comprend deux implantations :

- la première, communément appelée Institut Saint-Joseph, Rue de Beausaint, 19 se trouve dans la ville même. Les classes du premier degré se trouvent dans cette implantation. Tél. : 084/411390 FAX: 084/412590.
- la deuxième, communément appelée Institut du Sacré-Cœur, Vieille Route de Beausaint, 22 comprend les bâtiments abritant les élèves des second et troisième degrés.

L'Institut du Sacré-Cœur se trouve à l'extérieur du centre, dans un cadre de verdure exceptionnel d'où l'on peut découvrir un panorama des plus enchanteurs.

Tél. : 084/411402 FAX: 084/411604.

Les deux implantations sont distantes d'environ 500 mètres et certains professeurs doivent faire la navette entre celles-ci. Pour réduire cet inconvénient, l'horaire a été aménagé pour leur permettre de se déplacer pendant les récréations et le temps de midi.

### **2) QUELQUES CARACTERISTIQUES DE NOTRE ECOLE.**

L'ISJ-ISC est une école à taille humaine où tout le monde se connaît (enseignants, éducateurs, élèves, parents, direction) :

- cela facilite les contacts et les relations entre les membres de la communauté
- cela permet aussi aux enseignants de tenir compte des problèmes personnels des élèves, qu'ils soient d'ordre familial, social ou matériel
- cela favorise la convivialité entre tous les membres de la communauté éducative

Au 1<sup>er</sup> degré, pour faciliter les contacts et les relations avec les parents, les enseignants et les éducateurs sont présentés le 1<sup>er</sup> septembre lors de l'accueil des élèves de 1<sup>ère</sup> année. A cette occasion, les parents sont invités à une réunion générale d'information.

Cette richesse des contacts humains entraîne une qualité d'accueil non seulement vis à vis des élèves et de leurs parents mais aussi des membres du personnel : nouveaux professeurs qu'ils soient temporaires, intérimaires, stagiaires ou réaffectés.

## **CHAPITRE 2 : L'ANIMATION PASTORALE.**

L'ISJ-ISC est une école qui s'inspire de l'esprit de Saint Jean-Baptiste de La Salle et qui dispense une formation humaine et chrétienne.

Dans le respect de la liberté de conscience de chacun, elle a pour but d'ouvrir l'intelligence, le cœur et l'esprit de l'élève au monde, aux autres et à Dieu. C'est dans cet esprit de tolérance réciproque, de respect mutuel et d'accueil de l'autre que notre école a le souci de développer son animation pastorale.

### **1) ANNONCE DE L'EVANGILE DANS LE VECU QUOTIDIEN.**

Le cours de religion est un moment d'écoute privilégié pour accueillir l'élève dans sa singularité, tout en l'aidant à approfondir sa foi ou sa recherche spirituelle.

Notre école veut continuer à favoriser la lecture de l'Évangile et la réflexion chrétienne par la prière quotidienne ainsi que par l'organisation de temps forts liturgiques, par exemple, la messe du Saint Esprit en début d'année, les célébrations de l'Avent et / ou du Carême, la messe de fin d'année.

Notre école veut être à l'écoute du jeune et restera soucieuse de l'accueil des nouveaux arrivants.

### **2) ANNONCE DE L'EVANGILE DANS L'OUVERTURE AU MONDE ET AUX VALEURS.**

Dans cet esprit d'ouverture et d'accueil, notre école a le souci d'ouvrir le jeune au monde, aux valeurs et à l'esprit citoyen :

- en le responsabilisant par l'organisation d'opérations à caractère humanitaire, par exemple, les Jeunes magasins du monde, OXFAM (J'M Oxfam déjà opérationnel depuis quelques années dans l'école), les campagnes en faveur des déshérités (Tiers-monde, ATD Quart Monde, Amnesty, etc.) ;
- en lui proposant un temps fort de réflexion au cours de sa scolarité par une retraite à caractère social (rencontre avec des plus démunis) ou spirituel (Abbaye de Maredsous), en faisant appel à des témoins extérieurs à l'école, dans le but d'apporter et d'échanger des idées de paix, de justice, de solidarité, de tolérance, ... ;
- en proposant à des élèves volontaires un voyage annuel à Taïze en Bourgogne pendant le week-end de la Pentecôte.

## **CHAPITRE 3 : LES ACTIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES.**

### **1) PREAMBULE**

L'ISJ-ISC est une école qui a la volonté de faire acquérir à chacun de ses élèves un niveau optimal de savoirs et de compétences afin qu'il devienne un citoyen responsable et autonome apte à s'intégrer dans la société de demain.

L'ISJ-ISC estime qu'une des conditions pour atteindre cet objectif passe par le professionnalisme du corps enseignant:

- Pour garder et augmenter ce professionnalisme, l'équipe éducative aura le souci d'assister aux différents recyclages et aux formations disciplinaires et transdisciplinaires. L'école prendra les dispositions nécessaires pour permettre aux enseignants de participer à ces activités. Les formations organisées en plateforme inter-écoles et interréseaux durant deux jours permettent de libérer les élèves de sorte que les enseignants puissent satisfaire aux exigences décrétales en matière de formation continuée.
- Dans le même ordre d'idées, l'école continuera à
  - mettre à la disposition des enseignants des revues spécialisées,
  - investir dans l'achat de manuels scolaires et d'ouvrages de références conformes aux programmes de l'enseignement catholique.
  - maintenir et développer les différentes salles vidéo, les laboratoires de sciences, le local cybermédia, la bibliothèque.

### **2) MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE**

L'ISJ-ISC tentera de donner une attention particulière à la maîtrise de la langue maternelle, de la première à la sixième année, dans toutes les branches.

Le cours de français est un cours de langue, de communication et de culture. Il se fixe pour but général l'exercice et le développement de compétences de lecture, d'écriture, d'écoute et de parole.

Dans les trois degrés, et plus précisément au premier, l'accent sera mis sur le renforcement des connaissances et l'accentuation des compétences orales et écrites. Afin d'inciter les élèves à veiller à la correction linguistique, les professeurs de toutes les branches sont autorisés à tenir compte de l'orthographe et du style dans l'évaluation des travaux en veillant toutefois à une pondération équilibrée des points dans les grilles de correction.

### **3) L'IMMERSION LINGUISTIQUE**

Le conseil de participation réuni le 25 janvier 2005 a marqué son accord pour l'ouverture de l'enseignement en immersion. Un des buts de l'enseignement lasallien est de proposer une formation utile au quotidien et de préparer ainsi l'élève à une bonne intégration sociale. La connaissance des langues étrangères et en particulier du néerlandais, est un atout majeur pour trouver un emploi en Belgique.

Notre école propose aux élèves du premier degré quatre heures de néerlandais et quatre heures d'étude du milieu dans cette langue cible. Aux deuxième et troisième degrés, il sera proposé aux élèves de suivre les cours de géographie et d'histoire en néerlandais.

### **4) LES ECHANGES LINGUISTIQUES**

En 2008, nous fêterons le 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage de notre établissement avec l'Institut Agnetendael de Peer. Grâce à ce partenariat, les élèves ont la chance de pouvoir nouer des contacts avec des élèves néerlandophones. Des journées de rencontre ont lieu en automne

et au printemps, du courrier est échangé entre les correspondants et des familles accueillent nos élèves d'immersion durant une semaine. Par l'intermédiaire de l'école de Peer, nous sommes entrés en relation avec une école allemande, le Franz Friedrich Gymnasium de Parchim. Chaque année, les trois écoles se retrouvent pour une journée ayant pour thème la paix en Europe.

## **5) UNE PEDAGOGIE DIFFERENCIEE**

Afin de promouvoir la confiance en soi chez l'élève et le développement harmonieux de sa personnalité, fidèle à l'esprit de Saint Jean-Baptiste de la Salle, l'ISJ-ISC veillera à accueillir chaque enfant dans sa singularité et accordera un soutien privilégié à celui qui en a le plus besoin, qu'il soit issu de l'enseignement ordinaire ou spécial.

Dans cette optique, l'équipe éducative aura le souci de prévoir des situations interactives d'apprentissage de type individuel et collectif tout en respectant le rythme d'apprentissage de chaque élève.

L'équipe enseignante devra aussi tenir compte du fait que certains élèves sont plus auditifs, d'autres plus visuels, d'autres encore plus kinesthésiques. Elle veillera donc à varier les méthodes d'enseignement, ce qui nécessite pour les enseignants d'approfondir leur professionnalisme.

## **6) L'EVALUATION**

### **6.1. PHILOSOPHIE GENERALE.**

L'école étant un milieu de vie à part entière, le droit à l'erreur, lors des apprentissages, est reconnu ; cela permet à l'apprenant d'analyser la nature de ses difficultés en vue de s'améliorer, de corriger ses erreurs et d'en tirer profit. Cela doit l'amener petit à petit à une autonomie dans sa formation.

Les enseignants prévoient des applications et des travaux, en classe et à domicile formant l'élève à l'auto-évaluation.

A côté du savoir proprement dit, l'élève devra maîtriser des compétences disciplinaires et transversales qui lui permettront de réaliser un certain nombre de tâches avec un maximum d'efficacité. L'équipe des professeurs propose des exercices et des travaux favorisant le développement de ces compétences.

### **6.2. DESCRIPTION DE LA PRATIQUE GENERALE AUX TROIS DEGRES.**

#### **6.2.1. Les modalités de l'évaluation**

L'évaluation scolaire consiste à attribuer une valeur à une production (une interrogation de connaissances, un exercice de savoir-faire, un travail de groupe, une présentation orale...) pour déterminer les capacités d'un individu.

Mais l'évaluation consiste aussi à interpréter des données, à donner du sens à une note qui reflète une maîtrise d'un objet donné. Un 7/10, un B n'indiquent rien mis à part une situation de réussite ou d'échec.

L'évaluation est aussi un moyen de communication. L'élève et ses parents ont le droit de connaître les raisons de la réussite ou de l'échec (absence de travail, méthode inadaptée, manque de bases, travail constant...).

Enfin, l'évaluation est surtout un outil d'apprentissage. En effet, toutes les informations qui seront données à l'élève à travers le bulletin ou les commentaires sur les travaux et interrogations doivent l'aider à améliorer sa situation.

## 6.2.2. Les types d'évaluation

### **L'évaluation formative**

Elle a pour fonction principale la régulation des activités pendant le déroulement d'un apprentissage. Elle reprend toute forme d'évaluation dont la fonction est d'informer l'élève sur sa progression dans l'apprentissage. Le professeur fait part à l'élève de critères à respecter, des qualités et des manques constatés au sein de ses productions. L'élève peut être motivé par le fait d'évaluer lui-même sa production à l'aide d'un référentiel ou encore en discutant avec un pair.

La régulation est l'étape suivante, obligatoire, par laquelle l'élève devra passer s'il désire progresser. En effet, sans régulation, la maîtrise de l'élève n'évoluera pas. On distingue trois types de régulation :

- La régulation interactive : elle consiste à adapter les activités pédagogiques aux difficultés des élèves en favorisant des interactions entre l'élève et le professeur, entre les élèves de la classe, entre l'élève et le matériel didactique.
- La régulation rétroactive : elle a pour fonction de remédier aux difficultés de l'élève en tenant compte des remarques faites par le professeur. L'élève devra comprendre ses erreurs afin de ne plus les reproduire.
- La régulation proactive : elle favorise la poursuite de l'apprentissage et le développement de la maîtrise par une série d'activités d'approfondissement.

### **L'évaluation certificative**

Elle arrive généralement en fin d'apprentissage. Elle a pour fonction de sanctionner, de certifier le degré de maîtrise des compétences de l'élève. L'évaluation à valeur certificative correspond essentiellement aux conseils de classe de juin qui déterminent la réussite d'un élève à partir de l'ensemble de ses résultats et de son parcours.

L'évaluation formative et certificative doivent toujours être fondées sur des critères précis afin d'identifier la qualité du travail demandé. La grille critérisée est un outil de communication qui donne à l'élève et à ses parents la possibilité d'identifier les défaillances de sa maîtrise.

Chaque professeur veillera à déterminer au début de son cours :

- 1) les matières à connaître
- 2) les compétences à maîtriser
- 3) les critères de réussite en vue de la certification. Les critères seront définis par les professeurs d'une même discipline.

IL fournira à l'élève un carnet de bord où celui-ci pourra noter les résultats obtenus pour ses travaux. Ainsi l'élève pourra évaluer sa progression et agir de manière à remédier aux problèmes en tenant compte de l'avis de ses professeurs.

## **7) LA REMEDIATION**

Au 1<sup>er</sup> degré, les élèves en difficulté seront obligés d'assister à des séances de remédiation dans les branches suivantes : français, langue moderne, mathématique. C'est le Conseil de classe qui décidera de l'inscription des élèves aux remédiations.

En 1<sup>ère</sup> année, 1 heure de soutien est prévue pour les élèves qui connaissent des difficultés d'adaptation, d'organisation et de méthode de travail.

Aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés, la remédiation sera pratiquée dans la mesure où le NTPP sera suffisant. L'école peut compter sur le bénévolat d'anciens professeurs en mathématique et français. L'école proposera aux élèves qui le souhaitent de participer à Coup de Pouce, une école de devoirs organisée par Mic-Ados, elle les renseignera aussi sur la possibilité de suivre des cours à Echec à l'Echec, organisés durant les vacances d'été pour préparer d'éventuelles secondes sessions.

Un principe est de rigueur : tout élève sérieux, consciencieux qui souhaite des explications supplémentaires pour combler certaines lacunes ne se verra pas refuser une aide ponctuelle durant un temps de midi, voire une heure d'étude de la part des professeurs.

Notre projet est de développer la prise en charge des élèves en difficulté par des pairs capables de revoir avec eux les matières mal assimilées. Le délégué de classe pourrait aussi informer les professeurs et la direction des difficultés rencontrées dans la maîtrise des savoirs et des compétences par certains élèves.

Une politique de remédiation ne sera fructueuse que si l'élève en tire profit sérieusement. Elle ne le dispense pas des efforts d'écoute, d'attention et de respect des conditions de travail qui sont les premiers facteurs de réussite. Le travail actif en classe et régulier à domicile est la clef du succès. Si des difficultés d'ordre personnel, social ou familial empêchaient ce travail, il sera conseillé à l'élève un suivi par le PMS afin de l'aider à progresser.

## **8) L'ANNEE COMPLEMENTAIRE au 1er DEGRE**

Le nouveau décret concernant l'organisation de cette année complémentaire implique d'y consacrer un certain nombre d'heures. Elle dépendra des possibilités offertes par le NTPP.

## **9) RÔLE DU PERSONNEL EDUCATIF.**

De par leur contact avec les élèves ainsi que leurs parents, en dehors des cours, les éducateurs (trices) participent activement à l'œuvre de formation et d'éducation : ils assurent l'accueil des élèves, assument la surveillance des récréations, des repas, des études, veillent à la régularité de la fréquentation scolaire. Ils font appliquer le règlement d'ordre intérieur, veillent à la mise en œuvre des sanctions. Mais au-delà de ces tâches disciplinaires, le personnel éducatif est à l'écoute de l'élève et renseigne les professeurs et la direction des problèmes que celui-ci connaît dans sa vie personnelle.

## **10) AMÉNAGEMENTS DANS L'HORAIRE DES COURS.**

Persuadé que chaque professeur possède ses propres capacités et ses propres compétences, qu'il est soucieux d'utiliser au mieux les compétences de chacun des membres de l'équipe éducative, l'ISJ-ISC consolidera la cohésion des enseignants en leur permettant de travailler en équipe en vue d'atteindre les objectifs généraux fixés à l'article 6 du Décret « Missions ».

Pour ce faire, l'ISJ-ISC veillera à prévoir certains aménagements dans l'horaire :

- mettre les cours d'une même discipline en parallèle
- prévoir des plages afin que les professeurs d'une même discipline puissent se rencontrer et coordonner leur travail
- aménager le plus possible l'horaire par périodes de deux heures pour les raisons suivantes :
  - \* permettre de travailler plus en profondeur et mener à bien des activités de plus longue haleine
  - \* réduire les pertes de temps dues aux déplacements pour les professeurs qui travaillent dans les deux implantations;
  - \* éviter de trop fréquents changements de locaux pour les élèves, ce qui engendrera un gain de temps et moins de dissipation.

#### **CHAPITRE 4 : LA TRANSITION ENTRE LE FONDAMENTAL ET LE PREMIER DEGRE.**

La transition entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire est une étape capitale du parcours scolaire.

Dans l'esprit de son projet éducatif et avec l'intention d'accompagner l'entrée dans l'enseignement secondaire, l'ISJ-ISC entend nouer des liens avec les écoles fondamentales, notamment :

- en envoyant un dossier informatif aux élèves des écoles fondamentales locales
- en organisant des concertations en vue d'échanger des informations, des documents relatifs aux objectifs prioritaires avec l'école fondamentale libre de l'Institut Saint-Joseph
- en prévoyant des activités communes telles que souper annuel et la journée « Portes Ouvertes ».
- en organisant la visite de l'établissement pour les élèves du primaire qui le souhaitent



## **CHAPITRE 5 : L'AIDE A L'ELEVE EN VUE DE L'EMERGENCE ET DE LA MATURATION DE SON PROJET PERSONNEL.**

### **1. INTRODUCTION.**

L'apprentissage du savoir et des compétences ne constitue pas une fin en soi. L'objectif final est d'épanouir la personnalité de chacun afin qu'il puisse s'insérer dans la vie économique, sociale et culturelle, l'ISJ-ISC restera attentif à ce que l'élève construise peu à peu son projet personnel.

### **2. STRATEGIES.**

#### **2.1. Au premier degré**

- organisation de contacts entre les parents, le PMS et l'équipe éducative, avec une attention particulière lors des Conseils de Classe d'orientation de Juin
- présence d'un membre du PMS
- au terme du premier degré, diffusion d'une information détaillée concernant toutes les formes et filières d'enseignement.

#### **2.2. Aux second et troisième degrés**

Dans son rôle d'éducateur, il incombe à chaque membre du personnel de guider l'adolescent dans ses choix. Un travail plus spécifique devra être accompli pour aider le jeune à penser et à élaborer son projet personnel.

Dans cette perspective, l'école :

- invite l'agent PMS à participer régulièrement aux Conseils de Classe
- informe l'élève du second degré des formes et filières d'études du troisième degré
- organise, en collaboration avec le PMS, des journées consacrées au projet personnel de l'élève et ce dès la 5<sup>ème</sup> année
- mettra à la disposition des élèves la documentation sur les études supérieures
- favorise une rencontre sur le terrain avec des professionnels exerçant diverses activités.

Dans le cadre du prescrit de l'article 32 du décret « Missions », l'ISJ-ISC fournit à l'élève différents moyens d'investigation, à savoir :

- des renseignements sur les différentes possibilités de suivre des journées de cours dans les Ecoles Supérieures ou dans les Universités ;
- la participation aux journées « portes ouvertes » de ces écoles ;
- une séance d'information sur les études supérieures est organisée en collaboration avec l'une ou l'autre Ecole Supérieure ou Université ;
- des tests d'orientation organisés par le centre PMS pour les élèves qui le souhaitent,
- l'opportunité pour les élèves de rencontrer régulièrement l'agent du PMS et de s'entretenir avec lui de l'évolution de leur projet personnel ;
- une rencontre réunit tous les acteurs concernés (élèves, agent du PMS, professeurs et parents) pour un échange de vue quant au choix de l'orientation de l'élève, à la demande.

## **CHAPITRE 6 : UN ENSEIGNEMENT PORTEUR DE SENS ET OUVERT SUR LE MONDE.**

### **1. INTRODUCTION.**

Soucieux d'éveiller la personnalité de l'adolescent à toutes les dimensions de l'humanité, qu'elles soient culturelles, sociales, artistiques ou spirituelles, l'ISJ-ISC se doit de promouvoir les initiatives qui permettent de participer à la création d'une société fraternelle, solidaire et mobilisatrice de valeurs : il s'agit d'expériences valorisantes qui mettent à l'honneur l'imagination, la créativité et le sens des responsabilités.

### **2. ACTIVITÉS A CARACTÈRE CULTUREL ET SPORTIF.**

Afin de susciter l'intérêt et le goût de la Culture, l'ISJ-ISC s'engage dans diverses activités, telles que :

- la participation à des opérations comme : « *Journaliste d'un jour* », « *La Fureur de Lire* », « *Lire la presse* », « *La Fête des langues* »
- l'invitation de personnes qui viennent faire profiter les élèves de leurs compétences (avocats, notaires, économistes, journalistes, écrivains).
- la collaboration avec différentes associations qui soutiennent des projets locaux.
- l'organisation de voyages en Belgique et à l'étranger, le choix de la destination sera motivé par des critères pédagogiques et culturels (visites de musées, villes historiques, sites archéologiques, bain linguistique, curiosités géographiques, expositions, ...)
- l'écriture, la mise en page et la publication par les élèves d'une revue et / ou d'un recueil de contes ou de nouvelles ainsi que la mise sur pied d'expositions destinées au grand public et aux écoles primaires
- la création de présentations multimédia, la création de sites Web
- la participation à des concours divers, aux olympiades de mathématiques ou de sciences, aux tournois d'éloquence, à la fête des langues.

Faisant référence à l'adage latin « *Mens sana in corpore sano* », l'école favorisera en outre la pratique des sports et l'organisation de tournois.

### **3. ACTIVITÉS A CARACTÈRE HUMANISTE**

Croyant que le développement de la personnalité de l'élève implique l'éveil de celui-ci aux valeurs humanistes, l'ISJ-ISC veillera à proposer un programme d'activités allant dans ce sens : dans le cadre de leurs cours, les professeurs ne manqueront pas d'aborder certains sujets tels que les Droits de l'Homme, les Droits de l'Enfant, la problématique des réfugiés, etc. Pour donner plus de poids à cette démarche, il sera fait appel à des personnes extérieures pour apporter un témoignage ou faire part de leur expérience. Les échanges linguistiques et les activités relevant de la pastorale scolaire s'inscrivent étalemment dans ce cadre.

### **4. ACTIVITÉS A CARACTÈRE ARTISTIQUE**

Même si l'organisation de notre système d'enseignement général ne donne guère la possibilité d'inclure des cours de type artistique dans les grilles horaires, l'ISJ-ISC veillera cependant à ne pas négliger cet aspect de la formation.

L'organisation d'un spectacle à caractère théâtral faisant appel à la collaboration d'élèves et de professeurs, favorise la relation interpersonnelle. Ceci permet également aux élèves de prendre conscience de leurs talents artistiques (chants, danses, instruments, dramatisation). Des contacts seront pris avec des organismes culturels afin de participer à l'une ou l'autre représentation théâtrale ou artistique. Les professeurs pourront de ce fait émettre des suggestions à propos de spectacles proposés.

L'élève sera informé des activités artistiques organisées dans la région.

Dans certains cours, on étudiera des œuvres cinématographiques de valeur en utilisant les salles vidéo dont dispose l'école, en faisant appel au Cinébus, en se rendant dans une salle de cinéma.

## **5. ACTIVITÉS A CARACTÈRE ÉDUCATIF**

### a) Prévention des assuétudes

L'AMO Mic-Ados a proposé durant l'année scolaire 2006-2007 une animation intitulée "Participe Présent". Cette animation se déroule durant 6 heures de cours non consécutives. Elle consiste en activités ludiques, en jeux de rôles qui éveillent l'esprit critique du jeune quant aux dangers des dépendances diverses (tabac, alcool, drogue, mais aussi nourriture, jeux vidéo, internet, télévision etc...). Ces animations permettent aux élèves de prendre conscience des pressions, des manipulations dont ils peuvent être l'objet et qui les incitent à consommer des produits dont ils deviendront par la suite dépendants.

### b) Prévention du tabagisme

Une information concernant les dangers plus spécifiques du tabac sera proposée aux élèves de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années avec la collaboration du PSE de Marche.

### c) Prévention de la violence

L'ISJ/ISC bannit toute forme d'agressivité et veut développer une culture de la non-violence. Afin de sensibiliser les élèves à la maîtrise de leurs pulsions et prévenir tout acte répréhensible, l'école fera appel à l'ASBL "Non-violence" qui présentera une animation au 1<sup>er</sup> degré sur ce thème. Cette activité sera organisée avec la collaboration des professeurs de religion.

### d) La qualité de la vie affective

L'élève est une personne en pleine mutation physique et psychologique. L'amitié et l'amour importent tellement à cet âge ! L'école veut tenir compte des sentiments et des émotions vécus par l'adolescent. Afin de permettre à l'élève de faire part de ses difficultés sur le plan relationnel, des séances d'écoute, de rencontre sont organisées sous la responsabilité du PMS de Marche qui travaille en collaboration avec le Planning familial pluraliste marchois. En 3<sup>ème</sup> année, est proposée une animation intitulée " Être jeune aujourd'hui " menée par ces deux opérateurs. La déléguée du PMS est également disponible pour des entretiens individuels.

La littérature et le cinéma offrent aux jeunes des histoires qui traitent de ces thèmes. Les cours de français, de religion sont des lieux où les élèves peuvent nourrir leur imaginaire et analyser les mouvements de leur cœur à partir d'œuvres de qualité. La maîtrise du vocabulaire des sentiments et des émotions pourrait aider les jeunes à formuler leur pensée, à la nuancer et à prendre conscience de ce qui les traverse.

A travers diverses activités, les éducateurs feront prendre conscience aux jeunes de l'importance du respect de soi et de l'autre, dans son corps, son cœur et son esprit.